



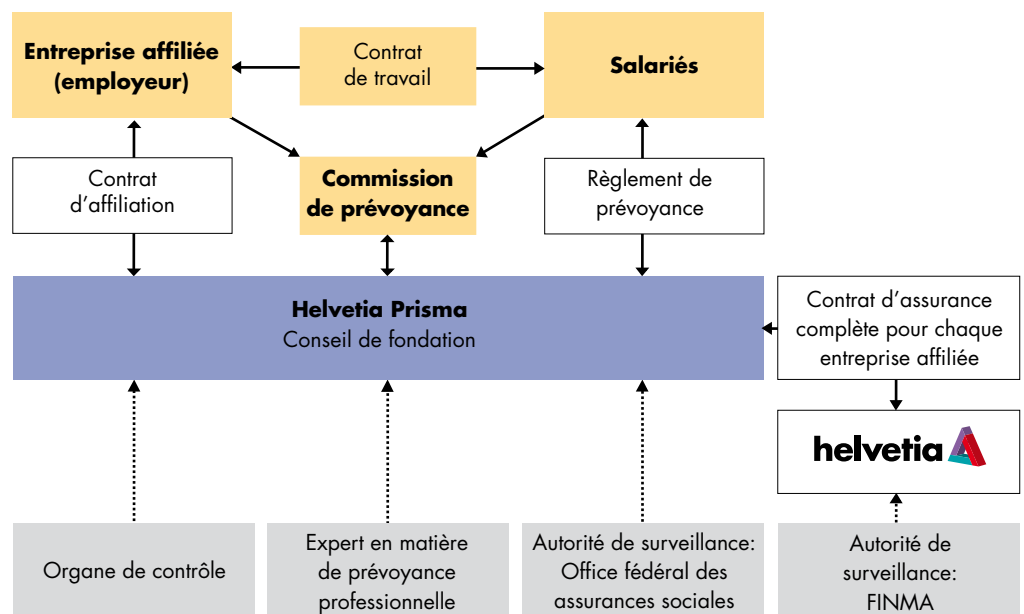
Helvetia Prisma Fondation collective de prévoyance du personnel. L'essentiel en bref.

L'Helvetia Prisma Fondation collective de prévoyance du personnel (ci-après dénommée Helvetia Prisma) propose des solutions sur mesure dans le domaine de la prévoyance des cadres et de la prévoyance complémentaire. L'Helvetia Prisma a été fondée en 1984 et bénéficie d'une longue expérience en matière de prévoyance professionnelle subobligatoire et complémentaire. Les modèles flexibles de l'Helvetia Prisma permettent de coordonner sans lacune le besoin en prévoyance complémentaire, notamment de collaborateurs percevant des salaires élevés, avec la prévoyance de base et d'adapter rapidement les solutions de prévoyance aux nouveaux besoins.

La sécurité des fonds de prévoyance est la priorité absolue de l'Helvetia Prisma. C'est pourquoi tous les risques (vieillesse, décès, invalidité) sont couverts par un contrat d'assurance auprès de l'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA (Helvetia Vie). **Toute couverture insuffisante est exclue dans ce modèle d'assurance complète, puisque le degré de couverture garanti de la fondation se monte en tout temps à au moins 100%.** Les entreprises affiliées et les fonds de prévoyance des personnes assurées ainsi que les rentes sont donc intégralement couverts, les bons comme les mauvais jours: les assurés n'auront jamais à craindre la perception de cotisations d'assainissement ou de versements supplémentaires.

L'Helvetia Prisma et l'Helvetia Vie sont des personnes morales autonomes, soumises à la surveillance de différentes autorités.

Structure de la Fondation Prisma

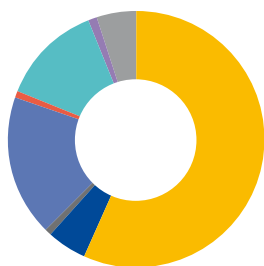


Les principaux chiffres de l'Helvetia Prisma

Nombre d'entreprises affiliées (œuvres de prévoyance):	environ 900
Nombre de personnes assurées:	environ 4 400
Avoir de vieillesse des personnes assurées (réserve mathématique):	environ 435 millions de CHF

Placement de la fortune

Dans le modèle d'assurance complète, le conseil de fondation a transmis la responsabilité du placement de l'avoir de vieillesse des personnes assurées à l'Helvetia Vie.



Allocation d'actifs de l'Helvetia Vie (valeurs indicatives)

Titres à revenu fixe	58%
Liquidités et dépôts à terme	5%
Autres placements de capitaux	<1%
Hypothèques et autres créances nominales	18%
Placements dans des participations et des entreprises liées	<1%
Immeubles	13%
Private equity et hedge funds	1%
Actions et parts de fonds de placement	5%

Conseil de fondation

Le conseil de fondation de l'Helvetia Prisma est nommé par la fondatrice.

Commission de prévoyance

Chaque entreprise affiliée désigne pour la gestion de son œuvre de prévoyance une commission de prévoyance. Les salariés sont représentés conformément à leur contribution. Les tâches de la commission de prévoyance sont décrites dans le règlement d'organisation.

Organe de contrôle

KPMG SA, Zurich

Experts en matière de prévoyance professionnelle

Helvetia Consulta, Société de conseils en matière de prévoyance SA, Bâle

Vous trouverez d'autres informations sur l'Helvetia Prisma et le conseil de fondation sous Internet ► www.helvetia.ch (chemin: Entreprises/Prévoyance professionnelle/Fondations collectives/Helvetia Prisma).

Tout simplement. Contactez-nous.

Helvetia Assurances

St. Alban-Anlage 26, 4002 Bâle
T 058 280 1000 (24 h), F 058 280 1001
www.helvetia.ch

